



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet-le-Bois

VŒUX DU MAIRE 2026

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir réservé ce samedi soir, c'est un plaisir de vous accueillir une nouvelle fois à cette traditionnelle cérémonie des vœux ; cérémonie toujours placée sous le signe du partage et de la convivialité, cette année encore chacun de vous a pu nous préparer sa spécialité culinaire préférée. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Montalboisiens.

L'année 2025 a donc été bien remplie car nous n'avons pas baissé le rythme, entre les changements de personnel, les renégociations des derniers contrats onéreux et injustifiés, la mise en place de nouveaux prestataires et j'en passe...

Première année sans cantonnier, premier bilan avec notre prestataire d'espaces verts, le travail est bien fait. Comme toute mise en route cela nécessite quelques ajustements, mais c'est très positif. Pour rappel, nous avons changé de convention avec la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise (CU GPSEO), en récupérant la compétence de la tonte le long des voiries communautaires, nous sommes maintenant maîtres des fréquences et des dates de passage.

Cette nouvelle organisation nous permet aussi de réaliser de belles économies : une plus grande participation financière de la CU GPSEO, moins de charges salariales, pas de dépense d'équipement d'agent, pas de dépense de fonctionnement pour les machines (usures, carburant). Nous avons d'ailleurs vendu une partie des outils, dont le tracteur qui était plus qu'usé et nous coûtait très cher en entretien. Tous les travaux spécifiques tels que la plomberie,

l'électricité, ou autres petits travaux sont réalisés par des entreprises de confiance, ce qui nous permet d'être constamment aux normes et d'avoir des garanties... ce qui n'étaient pas le cas avant.

Pour vous rassurer, cela coûte toujours moins cher que les bricolages fait auparavant et qui nécessitaient ensuite la venue d'un professionnel pour tout refaire dans les règles de l'art.

Pour preuve, le passage de l'agence de contrôle cette année pour les bâtiments communaux fait ressortir un constat à zéro faute, pour la première fois.

Nous poursuivrons notre collaboration avec Mme Moreau Emilie, notre secrétaire de mairie, qui a pris cette année la main sur toutes les opérations financières, supervisée par Nathalie Chavanne, notre conseillère en charge des finances communales à qui le conseil a accepté de donner la délégation finances. Croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire, le secteur public est certainement le plus compliqué en termes de normes, de codes, de procédures et j'en passe.

Mme Genet Marie-Pierre, a repris le poste périscolaire récemment, en gérant la garderie du matin et du soir, ainsi que la cantine, tout semble se passer au mieux pour le moment.

Mme Antunes Marie-Josée accompagne toujours les plus jeunes dès leurs premiers pas en maternelle, à la cantine et assure aussi la gestion de La Poste cinq soirs par semaine. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Comme chaque année, nous revenons un petit peu en arrière pour rappeler le travail effectué.

Après un premier temps consacré à la remise à niveau des bâtiments et des services ainsi qu'à la maîtrise des finances communales, puis la réfection de la rue de l'église et le démarrage du programme de renouvellement des lampadaires avec le passage aux L.e.ds, la réfection de la rue de Mégrimont, la poursuite du renouvellement des luminaires, et le changement de la chaufferie de l'école dont je rappelle quelques chiffres : 80 000,00€, 80% de subventions

(70% du PNRVF et 10% de la CU GPSEO), 60% d'économie par an sur le combustible, le reste à charge communal est donc déjà rentabilisé.

La sécurité routière et piétonne nous a beaucoup occupé cette année, après la création de la voie piétonne sécurisée et de la zone de rencontre, nous avons mis en place des chicanes route de Jambville au niveau de l'entrée du parking de l'école, protégeant ainsi le passage piéton emprunté plusieurs fois par jour par les parents et les enfants se rendant à l'école, ainsi que route des Férêts afin d'y casser la vitesse.

Ces opérations ont nécessité une longue concertation avec la sous-préfecture, la Direction Départementale des Territoires, les syndicats agricoles, le Centre Technique Communautaire et les professionnels empruntant ces axes, personne n'a été lésé, tous les paramètres ont été pris en compte et le résultat est maintenant visible, les véhicules ralentissent ! Le dernier tronçon de trottoir a été réalisé, au carrefour de la rue de l'église et de la route des Férêts.

La gestion des eaux de ruissellement a aussi été au centre de nos préoccupations en 2025, avec une amélioration de la gestion de l'écoulement venant des bassins de rétention du Grand Plan, la mise en place de nouvelles vannes, l'entretien des bassins, des fossés, création d'une plateforme guidant l'eau vers le puisard, l'écoulement de l'eau issue des champs vers le bassin du Maléra et la rénovation complète du grand avaloir Résidence de La Bérnon.

Le programme de renouvellement des lampadaires se poursuit avec de nouvelles vagues, nous arrivons bientôt à la fin et tout le village sera ainsi équipé en L.e.ds et mâts conformes et économies en énergie.

A tout cela, nous avons rajouté, avec l'aide financière de la CU GPSEO à hauteur de 50% des montants, via les fonds de concours :

- la fin de la mise aux normes des serrures des bâtiments communaux ;
- la rénovation du monument aux morts ;
- la rénovation des murs et peintures de la salle des fêtes ;

- en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français PNRFV) et la CU GPSEO, l'installation dans les jours qui viennent des panneaux du sentier du patrimoine. Vous pourrez en suivant le trajet apprendre l'historique de certains bâtiments, certains quartiers et en montant au-dessus de l'école vous attarder sur la table d'orientation pour parfaire vos connaissances de notre belle commune et de ses alentours.

Avec l'Association des Maires Ruraux des Yvelines (AMR78) et ses partenaires, aux prix avantageux pour les communes de petites tailles :

- l'extension et la mise à niveau de l'application PanneauPocket, avec de nouveaux modules, j'en profite pour rappeler l'importance de cette application, qui est le vecteur de communication principal de la mairie, vous pouvez y trouver un grand nombre d'informations et c'est le seul moyen de communication en cas de problème ou d'urgence sur la commune. Il est donc très important de le télécharger surtout qu'il est gratuit pour les utilisateurs.

Mme Moreau Emilie, a mené d'une main de maître la renégociation de nos contrats téléphoniques. C'était le dernier vestige datant d'une gestion hasardeuse des finances.

Il a fallu identifier chaque contrat et il y en avait une dizaine ! Dont certains affiliés à aucun poste ou d'autres réservés à des cartes SIM de données qui n'existent pas en mairie.

Toujours est-il que nous passons de 5 400,00€ annuel de frais téléphonique à 2 400,00€ annuel soit une économie de 3 000,00€ par an.

S'il on ajoute à ces 3 000,00€ les 20 000,00€ annuel économisés sur les nouveaux contrats de photocopieurs, cela nous permet non pas de faire des économies, mais d'assurer les remboursements annuels des dettes et emprunts communaux dont nous avons hérité et ce n'est déjà pas si mal.

Surtout dans un contexte financier compliqué, car en 2 ans, les dotations départementales ont fondu de presque 50%, ce qui représente plus de 40 000,00€ par an pour notre commune. Je rappelle que malgré ce contexte financier compliqué, nous n'avons pas augmenté le taux de la part communale

de la taxe foncière, mais nous avons redoublé d'effort pour ramener les frais de fonctionnement à leur juste niveau, celui des besoins d'une commune de 326 habitants. Pas d'excès, pas de gaspillage, pas de note de frais, chaque centime est réfléchi et dépensé que si cela est nécessaire.

Vous noterez d'ailleurs que ce souci permanent du contrôle des finances que nous exerçons, se constate sur tous les projets réalisés. Chacun d'entre eux bénéficie de 50% de subvention minimum et certains sont même pris en charge complètement par nos partenaires institutionnels.

Au chapitre des festivités, nous avons reconduit pour la troisième année consécutive le repas de Noël intergénérationnel. Les enfants de l'école et nos seniors ont pu vivre un moment de joie et de partage, le tout encadré par l'équipe de l'école et du périscolaire, une grande partie du conseil municipal et Mme Genêt Fanny qui est venue nous prêter main forte.

La participation toujours aussi magique du Père Noël qui a coutume chez nous d'arriver par l'ascenseur faute de cheminée dans cette pièce.

Cette année les enfants ont eu le droit à un spectacle de chants de Noël du monde, par le collectif La Tambouille, plus particulièrement Mme Duhec et M. Blanc.

C'est la seconde année que nous passons par le PNRVF et sa proposition de colis de Noël pour les seniors, remplis de produits locaux et confectionnés par un Etablissement ou Service d'Aide par le Travail, ESAT. Une façon de vous faire découvrir par les papilles gustatives notre beau PNRVF, de faire travailler les producteurs locaux tout en y ajoutant une dimension sociale.

Toujours gérée par le CCAS, nous avons relancé la mise en place des systèmes d'appel de secours pour nos séniors en équipant cinq nouveaux foyers, ce système est pris en grande partie en charge financièrement par la commune.

Je vous rappelle pour les plus de 60 ans, que le CCAS propose de partager un moment convivial autour d'une galette lundi 19 janvier, pensez à vous inscrire.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), s'est renouvelé cette année, avec une nouvelle équipe, il est supervisé par Mme Vignion Goulier Alexandra, conseillère municipale, avec au programme une collecte de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur, des cartes de vœux solidaires au profit des résidents d'une maison de retraite et Le concours d'illuminations de Noël, gagné par la famille Figueiral cette année. Félicitation à tous les membres du CMJ dont Clara et Lina qui sont nos nouvelles Maire et adjointe jeune.

Nous vous avons entendu l'année dernière et avons commencé à trouver des solutions pour les illuminations de Noël, en embellissant la mairie et ses alentours. Nous aurions aimé les garder jusqu'à aujourd'hui, mais la météo nous a contraints à les retirer plus tôt.

Un point sur les associations présentes à Montalet-le-Bois,

Les associations de sport et de yoga sont toujours présentes n'hésitez pas à les contacter si vous ressentez un besoin d'exercice physique.

L'association des parents d'élèves propose toujours des actions et la kermesse au profit de l'école.

Le comité de loisirs après une fête du village très réussie en juin dernier et le Beaujolais nouveau récemment, vous propose la semaine prochaine une soirée disco.

Merci à toutes les membres des associations pour leur engagement, la mairie les soutient du mieux possible.

Enfin, avant de vous inviter à vous rapprocher du buffet, nous vous remercions :

Vous, les Montalboisiens et Montalboisiennes, pour les échanges enrichissants que nous avons tout au long de l'année ;

Vous, Philippe et Didier, l'équipe de choc sur laquelle nous pouvons toujours compter ;

Vous, les entreprises ou entrepreneurs qui nous aidez à la moindre sollicitation : le domaine de Forest Hill, Les scouts, Denwood ;

Vous, la nouvelle équipe de l'Association de Parents d'Elèves et l'équipe du comité de loisirs pour les évènements que vous proposez ;

Vous, les agents communaux qui faites tourner le village ;

Vous, l'équipe municipale pour votre implication, votre motivation et votre persévérance ;

Et vous, ma famille qui subissez mes absences pour des réunions et mes coups de téléphone de l'aube jusqu'à des heures plus que tardives.

Il me reste à vous souhaiter à tous une très bonne année 2026, une santé au rendez-vous, une vie personnelle et professionnelle comblée et vous inviter à rejoindre la table pour que nous puissions trinquer ensemble à l'année écoulée et l'année à venir.

Votre Maire, M. WOTIN Maël

Et les conseillers municipaux